

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE  
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

**Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST  
Secrétariat : Place du Mail – BP 27 – 23400 BOURGANEUF**

**Délibération n° 2005/03/19**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE  
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

**SEANCE DU 24 MARS 2005**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
49	49	39

**DATE DE LA CONVOCATION**

**10 mars 2005**

L'an deux mille cinq, le 24 mars, à dix huit heures, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire au Centre Alain Gouzes à Bourganeuf, sur la convocation en date du 10 mars 2005, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ETAIENT PRESENTS :**

MM BOUEYRE, BOSDEVIGIE, COULON, SARTOUX, FLOIRAT, MICHAUD, MAZIERE, CHEZEAUD, BACHELLERIE, PATEYRON, CHAUSSADE, GUILLAUMOT, PETIT, SCAFONE, BAUDRON, LE CALVEZ, MORE, BAROUTY, CALOMINE, BARLET, POULIER, LABORDE, JAMILLOUX,

Mmes MAKOWIAK, MAZIERE, CONCHON, JOUANNETAUD, GRIZON, LAROUDIE, BETTON

Suppléants : GUILBOT, FAURILLON, PICOURET, CHEZEAUD, CAGNARD, NOURRISEAU

Suppléantes : Mmes BOURDERIAU, GRAND, COUTABLE, LEMEIGNAN

Excusés : MM. PAMIES, CHOMETTE

**OBJET : Soutien financier à l'association « Vassivière Club Tout Terrain » pour les activités liées à l'atelier d'Insertion « Banque de MOB »**

Le Président présente les activités de l'association « Vassivière Club Tout Terrain », (VCTT) notamment le fonctionnement de leur atelier d'insertion « Banque de MOB » à Royère de Vassivière.

Le Vassivière Club Tout Terrain est une association loi 1901 créée en 1983 et qui compte 170 adhérents. Elle emploie notamment 9 salariés.

L'association a pour buts le goût et la pratique des sports mécaniques motorisés ou non tels que le vélo tout terrain, la mobylette, l'automobile, la moto, le quad...et d'étudier les questions de nature à en favoriser le développement. Elle peut également développer toute action de solidarité et de formation. Elle exerce trois activités principales :

- l'activité « sports et compétitions »
- l'activité « loisirs »
- les actions de solidarité, avec la création, en 1994, d'un atelier de réparation et de reconditionnement de cyclomoteurs mis ensuite à la disposition d'un public prioritaire.  
(L'atelier a même participé à des actions de solidarité nationale et internationale)

Le Président précise que l'atelier d'insertion « Banque de MOB », une structure unique sur le territoire de la communauté de communes, bénéficie d'un soutien financier de l'Europe (Fonds Social Européen), du Conseil Général de la Creuse, de la Direction Départementale du Travail et de l'A.N.P.E.

Véritable lieu de qualification individuelle, le bilan de l'atelier « Banque de MOB » est satisfaisant : depuis 1994, quarante personnes ont pu bénéficier de qualifications. Trente cinq en sont sorties, dont 18 ayant trouvé par la suite un emploi.

En juillet 2004, les ateliers du VCTT et de la « Banque de MOB » ont fait l'objet d'un cambriolage avec dégradations, vols d'outils, de pièces neuves, de motos et de quad, soit un préjudice de 45 000 €. Pour autant, les assurances n'ont pas couvert en totalité les dommages subis, considérant qu'il n'y avait pas eu effraction.

C'est pourquoi, par courrier en date du 14 février 2005, le Président du VCTT a sollicité la communauté de communes pour le versement d'une somme de 3 818 € destinée à l'acquisition d'un système de vidéosurveillance et d'outils manquants.

Le Président présente ensuite le plan de financement transmis par le Président du VCTT, la participation du Conseil Général étant acquise :

DEPENSES		RECETTES	
Achats outils de base	3 616, 00 €	Conseil Général (38,5%)	3 616, 00 €
Réparation fourgon	900, 00 €	<b>Communauté de communes (40,5%)</b>	<b>3 818, 00 €</b>
Achats de pièces neuves Mob	1 200, 00 €	VCTT (21 %)	2 000, 00 €
Système de vidéo surveillance	2 918, 00 €		
Achats outils spécifiques Mob	800, 00 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 434, 00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 434, 00 €</b>

Dans le cadre des interventions communautaires dans le domaine de l'emploi et de la formation, au travers de l'Espace Rural Emploi Formation (EREF), le Président soumet au conseil la possibilité d'intervenir sur l'action d'insertion du VCTT, pour l'année 2005.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le conseil communautaire :

- Décide de soutenir les actions de solidarité du Vassivière club Tout Terrain, considérant le rôle en matière d'insertion de l'atelier Banque de Mob.
- Décide d'affecter une subvention exceptionnelle au Vassivière Club Tout Terrain de 3 818 € destinée à l'acquisition d'outils spécifiques et d'un système de vidéo surveillance.
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour et mois et an que dessus,  
A Bourgneuf, le 24 mars 2005  
Pour copie conforme  
Le Président,

Jean-Claude MICHAUD